

L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

AOUT 1994

Bonnes vacances!



SOMMAIRE

Une page du patrimoine	p.3
Recette du mois	5
Bibliothèque	7
Comité d'embellissement	9
Loisir pause-détente	11
Calendrier des activités	12
Chronique compost	14-17
Affaires municipales	19-25
Petites annonces	27



C..P. 321
St-François de Montmagny - GOR 3AO
Tél.: (418) 259-2569

Journal communautaire réalisé bénévolement.

Réjean Cloutier	Publicité	259-2569
Jocelyne Roy	Secrétaire	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
François Létourneau	Trésorier	259-2061
Mario Marcoux	Activités sportives	
Jocelyne Noël	et socio-culturelles	259-2454
	(communiqués)	
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald Laflamme	Équipe de rédaction	259-2659

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$100.00
1/4 page	15.00	150.00
1/2 page	30.00	300.00
1 page	50.00	500.00
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	25.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

AVIS AUX ORGANISMES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

QUE LA DATE DE REMISE
POUR VOS ARTICLES,
PUBLICITE ET ANNONCES
EST MAINTENANT

LE 13 DE CHAQUE MOIS

P.S.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

POUR L'ANNÉE 94, LE COÛT D'UN
ABONNEMENT EXTÉRIEUR EST MODIFIÉ
Abonnement annuel extérieur: Coût mensuel \$3.
Coût annuel \$25.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

AMBULANCE:248-2000

C.L.S.C. A.-RIVARD248-1518

FEU:248-3360

MUNICIPALITÉ:259-7228

SURETÉ DU QUÉBEC:248-3705

CENTRE ANTI-POISON

DU QUÉBEC1-800-463-5060

TEL-JEUNES:1-800-263-2266

Impression: Imprimerie St-Raphaël Enr.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

AMECQ Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

UNE PAGE DU PATRIMOINE

LE CURÉ BELISLE, SES DIFFICULTÉS AVEC UN GROUPE DE PAROISSIENS (SUITE ET FIN)

Le 26 décembre 1858, Belisle est curé de St-François depuis 18 ans et graduellement l'opposition à son administration s'est structurée.

C'est un dimanche, le dernier de l'année, alors que depuis une bonne période on a procédé à l'élection d'un marguillier pour remplacer celui qui, après trois ans en fonction, sort de charge. Il y a 75 francs-tenanciers qui se sont rendus dans la salle des hommes du presbytère.

Le marguillier sortant, sans consulter le curé comme c'est la coutume, propose le nom de Jérôme Paré; le notaire Jean-Baptiste Morin, à son tour, propose le nom de Bénoni Buteau.

On prend le vote et Buteau remporte par une voix. Avant que les électeurs ne se dispersent, Joseph Morin, père, se lève pour dire que cet élection est illégale car la convocation de l'assemblée n'a été faite qu'à un seul dimanche.

Le lendemain, 27 décembre, 11 paroissiens s'amènent au presbytère et demandent au curé de déclarer

nulle cette élection car, disent-ils, la réunion n'était pas légale. Les raisons de l'illégalité sont que la convocation a été faite à l'occasion de seulement un dimanche au lieu de deux dimanches consécutifs et que le curé n'avait pas l'autorité pour présider la réunion.

Le curé Belisle après les avoir écoutés, reste sur sa position: tout était légal. Il éconduit la délégation et 4 jours après, les "visiteurs" lui font signifier un protêt, ainsi qu'au nouvel élu Buteau, pour empêcher ce dernier de prendre place au banc-d'oeuvre le lendemain, premier de l'an.

Bénoni Buteau, le 1er janvier est conduit au banc-d'oeuvre par Prudent Lavergne, marguillier entrant en charge; la bataille juridique est engagée. Elle durera jusqu'en 1864 et accumulera les frais de cour et d'avocat pour les 2 parties.

Finalement, le 28 janvier 1866, pour mettre fin à cette querelle, le nouveau curé, Charles Trudelle, fera signer un document pour les poursuivants, dans lequel la fabrique s'engage à payer les frais des 2 clans, mettant fin ainsi à cette bataille!

Louis-Philippe Bonneau



Tél.: (418) 248-4636
Fax: (418) 248-5565
Rés.: (418) 259-7419



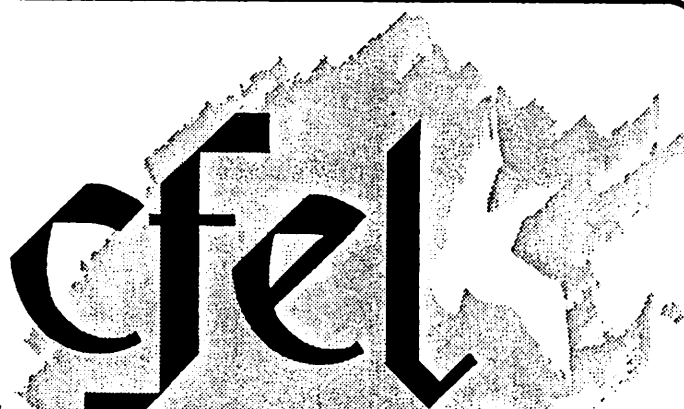
MMB

**MAISONS
MODULAIRES
MONTMAGNY**

Division de constructions ABSDA inc.

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

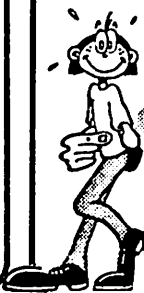
280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3



FM 102,1

Le Rocker sympathique

MONTMAGNY



POUR RENDEZ-VOUS: (418) 259-2559

BRONZAGE*Coiffure France*

POUR ELLE ET LUI

MARIE-JOSÉE FISET, PROP.

358, ST-FRANÇOIS, ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY GOR 3A0

*Les Ambulances Jacques Ent.*146, St-Jean-Baptiste ouest, Montmagny, QC G5V 3B9
Jacques Ruel, prop.AMBULANCE:
248-2000BUREAU:
248-2070MONTMAGNY — BERTHIER SUR MER — CAP ST IGNACE
N-DAME DU ROSAIRE — ST-PIERRE — ST-FRANÇOISLe Journal l'Écho tient à souligner
le *25ème anniversaire* de mariage de*M.Mme Jacques Savoie*
le 9 août 1969*M.Mme Jacques Théberge*
le 23 août 1969et le *50ème anniversaire* de*M. Alcide Chamberland*
et
Mme Jeannette Mercier
le 25 août 1944**FÉLICITATIONS!***Nous prenons soin
de votre pelouse***Weed Man®***Produits biodégradables
Soumission gratuite*

256, chemin St-François O., St-François Qc - GOR 3A0

259-7700 Fax: 259-2905**Sans frais: 1-800-463-4877****CABANONS & PAVILLONS**
THÉ - BELFernand Bélanger
260, St-François**Tél.: (418) 259-7347**

- Fabrication de cabanons de grandeurs assorties
- Fabrication de balançoires sur rouleau et sur billes

ÉGALEMENT

- Table de parterre, chaises de parterre, clôtures, boîtes à fleurs, fontaines décoratives
- Réparation meubles de parterre
- Chaises sur billes
- Etc...



RECETTE



COULIS DE FRAISES

Donne environ 625 ml (2 1/2 tasses)

30 ml (2 c. à s.) fécule de maïs

125 ml (1/2 tasse) eau

60 ml (1/4 tasse) sucre

500 ml (2 tasses) fraises



Dans une casserole, délayez la fécule de maïs dans un peu d'eau.

Dans une autre casserole, faites bouillir le sucre, les fraises et l'eau, environ 5 minutes.

Ajouter la fécule de maïs délayée; laisser bouillir 1 minute.

Passer au mélangeur, puis au tamis, pour obtenir un coulis plus lisse.

ALCOOLIKES ANONYMES
HOMMES ET FEMMES

Si l'alcool ne vous procure plus de plaisir, venez aux réunions des
Alcooliques Anonymes
tous les mercredis soirs
à 20h00

au Couvent St-François

Informations: 259-7040

Blaise B. responsable

... MOIS D'AOÛT ...

SUPER SPÉCIAL!!!

PAS DE TAXES



sur PRÉLARTS, TAPIS,
CÉRAMIQUE EN MAGASIN

 **N.B. Présentation de ce coupon**

TAPIS MONTMAGNY

391. Boul. Taché est

MONTMAGNY • G5V 1E3

248-7240

Tél.: 259-2100 bur.

259-7959 rés.

**GARAGE
DENIS GUILLEMETTE**

Mécanique générale

716 Boul. St-François O., St-François, Qc

G0R 3A0

- SPÉCIALITÉ DE SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT
- SPÉCIALITÉ DE FREIN
- HUILAGE DE CARROSSERIE
- BALANCEMENT DE ROUE ÉLECTRONIQUE



LES HEURES D'OUVERTURE:

DU LUNDI AU VENDREDI

de 8:00 à 12:00 heures et

de 13:00 à 18:00 heures

LE SAMEDI

de 8:00 à 12:00 heures

ROY

PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morigeau
St-François de Montmagny, QC G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



Remorquage 24 heures
Débosselage
Peinture
Vente d'auto

GARAGE RECOMMANDÉ
CAA

AUTOPRO

GARAGE ROLAND SAMSON INC.
873, Rang Nord
Saint-Pierre-du-Sud, Québec
G0R 4B0
Tél.: (418) 248-1422 Fax : (418) 248-7074

LES IMMEUBLES

BENOIT CLOUTIER

Grand Maître Vendeur

BENOIT CLOUTIER INC.

C O U R T I E R

rés: (418) 248-9134

cell: (418) 248-7634

VENDU

Pas surprenant que l'on
me fasse confiance...

J'effectue des ventes
rapides et sans tracas!

248-2421

MOI... *je vends!*

BIBLIOTHÈQUE

APPEL À DES BÉNÉVOLES

Monsieur Raynald Laflamme, dans l'Écho de St-François de juillet, vous a présenté notre future bibliothèque.

Vous partagez notre enthousiasme et vous aimeriez que notre bibliothèque devienne un lieu aimé, fréquenté et utilisé à 100% par la population de St-François? Alors, vous avez la première et la principale qualité pour vous engager comme bénévole à la bibliothèque.

Conditions pour être bénévole à la bibliothèque:

SEXE: masculin ou féminin
(le bénévolat n'a pas de sexe)
ÂGE: 16 ans minimum
DISPONIBILITÉ: "environ" 3 heures par semaine
QUAND: le jour ou le soir
la semaine ou le dimanche

QUALITÉS REQUISES: • la première et la plus importante, telle que mentionné plus haut, c'est d'avoir le goût de travailler à ce que la bibliothèque de St-François joue pleinement son rôle • aimer l'ambiance d'une bibliothèque • être bien avec le monde • aimer travailler en équipe • avoir le goût de réaliser quelque chose d'intéressant pour soi et par le fait même être extrêmement utile à sa communauté.

N.B. Aucune expérience n'est requise, la formation est dispensée par le C.R.S.B.P. (Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques).

Vous vous reconnaissez et ça vous tente?

Comment procéder?

À partir du 15 août, appelez Annette Collin au 259-2585 ou Simone Thérberge au 259-7290 ou Lucille Kirouac au 259-7805.

Nous répondrons à vos questions, et si vous êtes toujours intéressés(es), nous prendrons vos noms et coordonnées.

Par la suite, vous remplirez une fiche ou vous exprimerez vos intérêts. Selon votre désir, vous pourrez être responsable ou membre de l'équipe de travail qui se rapproche le plus de vos intérêts.

Voici, à titre d'exemple, une liste des différentes tâches offertes aux personnes intéressées: comptoir de prêt, rotation des volumes, demandes spéciales de volumes, communications, statistiques, classement, activités culturelles, entretien et décoration, etc...

On vous permettra aussi d'exprimer vos temps de disponibilité.

Alors n'hésitez plus, communiquez avec:

Annette : 259-2585
Simone : 259-7290
Lucille : 259-7805



Merci de la part de la communauté de St-François.



J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCES GÉNÉRALES

**ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY**

TÉL.: (418) 259-7781

Simon Savoie C. d'A.Ass.
Lucie Bolduc C. d'A.Ass.

Rés.: 259-2296
Rés.: 259-2516

AVIS

**ON DEMANDE UNE ATTENTION SPÉCIALE
À TOUTE LA POPULATION**

**IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE
JETER DE L'HUILE OU TOUT
AUTRE PRODUIT NOCIF**

**LORS DE LA CUEILLETTE DES VIDANGES,
ET CE AFIN DE RESPECTER
L'ENVIRONNEMENT.**

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

Yves Laflamme

Yves Laflamme, sec.-trés.

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC G0R 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

TÉL : (418) 259-2559

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117



Vente & Adm.: (418) 259-7721

Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

Quelques nouvelles brèves de votre comité d'embellissement



Bonjour,

Votre comité d'embellissement existe depuis maintenant dix ans. Le comité est fier de constater que l'engouement des citoyens pour l'aménagement paysager ainsi que l'amélioration et l'entretien des espaces verts n'a cessé de croître. En effet, depuis ces dix dernières années les efforts individuels des citoyens ont grandement contribué à améliorer la qualité de notre environnement collectif. Les commerces et les industries ont aussi peu à peu emboîté le pas. Toutefois il y a toujours place à l'amélioration. Quant à votre comité, en plus de coordonner le concours local de "Villes et Villages fleuris", il tente aussi par différents projets d'aménagement à améliorer la qualité des lieux publics municipaux et voit aussi à ce qu'un entretien adéquat des lieux déjà aménagés soit fait. Comme lieux publics, pensons à la Maison de la paroisse et son rocher, à l'entrée principale du Centre des loisirs, à l'identification de Saint-François à l'intersection du chemin Saint-François et de la montée Morigeau, aux aménagements au pavillon Louis Pelletier et plus récemment à l'aménagement d'une autre identification à la station Ultramar près de l'autoroute 20. Notons aussi que la première phase de l'aménagement au pavillon Bédard est maintenant complétée. Ce projet en est un commun entre la Caisse populaire et la Municipalité. Dans une prochaine phase un escalier communiquant entre le stationnement parachevé de la caisse populaire et le pavillon Bédard viendra compléter cet aménagement.

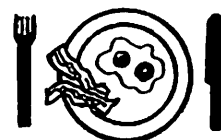
Votre comité d'embellissement vous encourage à continuer à investir dans l'environnement et vous incite par la même occasion à utiliser notre fleur emblème "la marguerite" dans vos divers aménagements paysagers. Elle existe sous différentes formes, sauvage ou cultivée, blanche ou colorée, à vous de choisir!

Pierre Cauffopé
pour la Comité d'embellissement de Saint-François

RESTAURANT **L'ARRÊT** stop

- RÉUNION DE GROUPE
 - COMMANDE POUR APPORTER
 - OUVERT 24 HEURES
- LES FINS DE SEMAINE**

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer / St-François
Tél.: (418) 259-7704



BOUCHERIE *Richard Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

SPECIAUX EN VIGUEUR DU 01 AU 31 AOÛT 1994

STEAKETTE POULET (Unité)...	.65
MARGARINE MONTMAGNY.....	1.25
POGOS (Pqt 10).....	3.50
FROMAGE ETCHEMIN (400g)....	3.50



*Laurent
Normand Inc.*

ENTREPRISE FUNÉRAIRE
Pierre Normand, T.D.L. - prés.
Jean Normand, T.D.L.

NOUS
DESSERVONS
MONTMAGNY
BELLECHASSE

116, Ste-Julie, Montmagny
(Québec) G5V 2M1
Tél.: 418 - 248-0545
Fax: 418 - 248-2621



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL - SOUDURE MOBILE

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

Les Équipements de Ferme

JEAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, G0R 3A0

Tél.: 259-7289

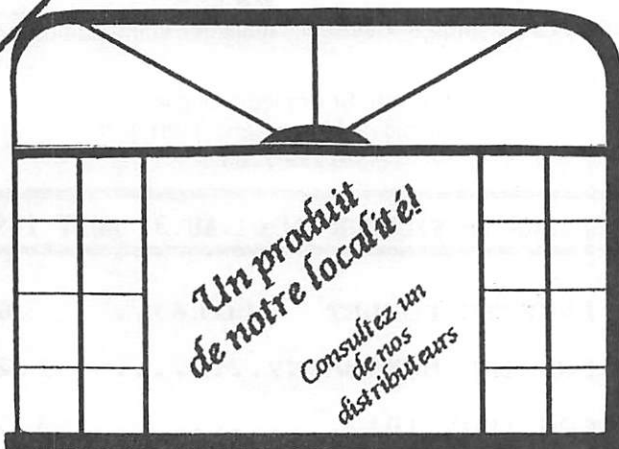
Pierre Garant
Tel: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0



Fenêtres Montmagny Inc.



- FENÊTRES DE BOIS NATUREL OU RECOUVERTES D'ALUMINIUM • FENÊTRES TOUT UPVC
- FENÊTRES À CADRE DE BOIS ET VOLET TOUT UPVC
- PORTES D'ACIER • TERRASSE • PATIO

GRIZZLY - PANDA - MAKWA - BARIBAL - FLEXSIAMOIS

Réal Garant, b.a. ll. l.

Avocat et procureur

EN PRATIQUE GÉNÉRALE DEPUIS 1966

Droit Civil, Criminel,
Social, Faillite, Divorce...

" La Justice à tarif raisonnable "

BUR.: 77, Avenue de la Gare,
Montmagny, Qc
G5V 2T1

TÉL.: Bur.: 248-0194
Rés.: 259-7581
Télécopieur: 248-0195

Loisir pause-détente

MINI DÉTENTE

MOT DE 7 LETTRES L'APOCALYPSE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	S	U	T	T	A	B	E	U	P	D	F
2	N	U	L	L	E	I	E	T	D	R	E	S
3	N	E	I	C	B	L	S	I	R	O	B	E
4	O	P	D	L	A	I	T	R	E	P	A	S
5	N	T	E	N	N	H	E	E	P	H	T	A
6	C	E	I	U	O	L	O	V	T	E	C	R
7	E	F	P	U	R	M	I	R	X	T	U	C
8	S	F	M	A	R	S	E	T	R	E	L	E
9	E	E	P	O	I	T	E	T	H	E	T	I
10	L	O	I	O	R	S	E	L	I	T	U	M
11	E	T	N	O	H	T	A	D	N	V	R	R
12	M	S	R	E	V	M	S	A	U	V	E	R

A
annoncé
B
battus
Bible
C
culture
D
débat
détruit
E

écrasés
effet
évité
F
finale
H
honte
horreur
M
malheur
mêlés

monde
morts
mutilés
N
nulle
P
parler
perdu
peurs
prophète
punis

S
sauver
T
textes
trépas
V
vérité
vers
vislons
voies

CATEGORIE

MOTS MELANGES

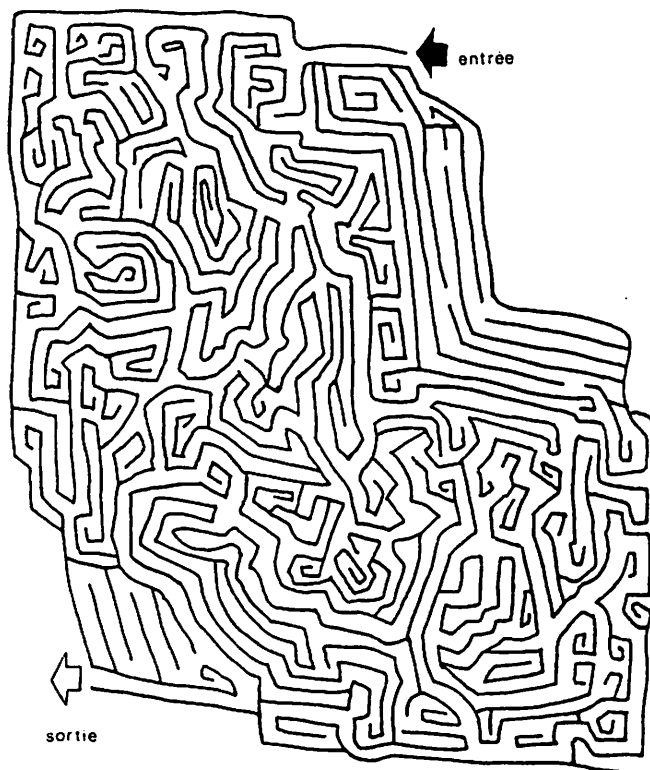
IMPRIMERIE

INDICES

1- AAIEGLL	_____	INCORPORER
2- EEUSRM	_____	LONGUEUR
3- IEAVRLC	_____	PIANO
4- AAINSRT	_____	METIER
5- OIECP	_____	PHOTO
6- EEURRR	_____	FAUTE
7- EEABRM	_____	RESULTAT
8- EIIANVRC	_____	COMPOSE
9- IEORRCGR	_____	REVOIR
10- EERTTL	_____	ENVELOPPE
11- OUERRRB	_____	REMPLOIR
12- AAEEERRCCT	_____	SYMBOLE
13- EEACSP	_____	LOIN
14- AAERDCG	_____	PHOTO
15- EEUITDR	_____	PUBLICATION
16- UOENMTCD	_____	SECRET
17- AIEUPHORG	_____	LIGNE
18- AIEERTML	_____	ELEMENT
19- EUASC	_____	EMPREINTE
20- EEIRS	_____	SUITE

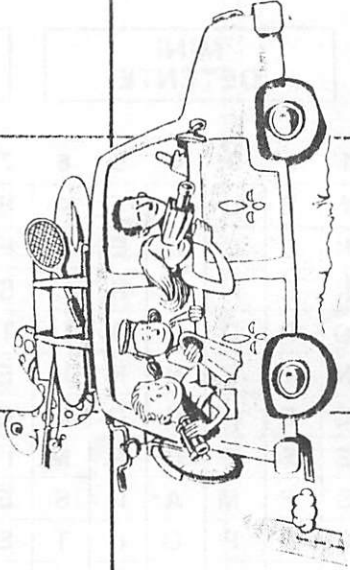
IL FAUT TOUJOURS QUE JE LA CORRIGE. QUE SUIS-JE?

★ LABYRINTHE



Voir solutions à la page 25

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 SÉANCE régulière du conseil	2	3 RÉUNION des Alcooliques Anonymes	4	5	6
7	8	9	10 RÉUNION des Alcooliques Anonymes	11	12 	13 DATE de remise de vos articles, annonces...
14 	15	16	17 RÉUNION des Alcooliques Anonymes	18	19	20
17	18 VACANCES TOUS!	23 	24 RÉUNION des Alcooliques Anonymes	25	26	27
BONNES À	28	29	30	31 RÉUNION des Alcooliques Anonymes		

TOURNOI DE FER

le 7 août



au Club des Amis
de St-François

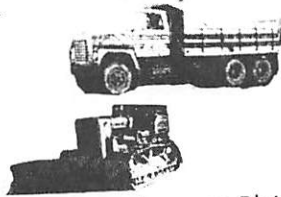


Inscription de 12H00 à 13H00

Information: Jean-Claude Bernard au 259-7358

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
TRANSPORT & ÉPANDAGE
Terre-noire - Terre à jardin
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) G0R 3A0

Jacques Blais
Tél.: (418) 259-7841

RESSOURCES ÉNERGETIQUES GEMM-ANY

Vous offre:

Une séance de 20 min.
dans une pyramide quadrénergique
soit pour la relaxation ou la guérison.
° Centre de méditation (rencontre mensuelle)
° Vente de pierres naturelles ou montées en bijou
(démonstration à domicile sur demande)

Instructeur et praticienne en Reiki

Synchronisation des corps énergétiques

MASSAGES ÉNERGÉTIQUES

Fleurs de Back et huiles essentielles

POUR RENDEZ-VOUS: 259-7476 Annie Campagna
au 844, Boul. Sud, St-François de Montmagny



64, Morigeau
St-François, Qué.
G0R 2G0

MARCHÉ MORIGEAU ENR.
André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

Tél.: (418) 259-7741



St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

• TRANSPORT GÉNÉRAL
• TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744

RÉS.: (418) 248-9661
BUR.: (418) 248-7042

P.L.G. INC.

Analyse et programmation
informatique



JEAN GOULET
B. Sc. A.

332, rue Kirouac, Montmagny, QC G5V 4B1

COMPOST CHEZ SOI

Utilisation du composteur

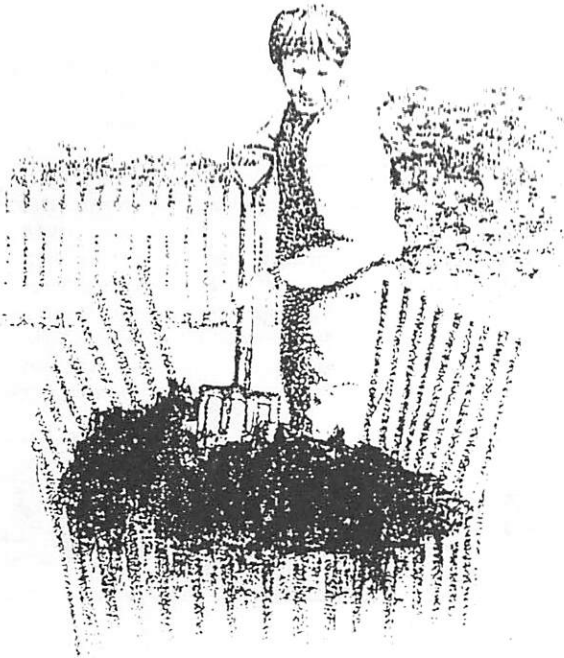
-

Feuilles ou terre



Par contre, si le composteur a été rempli en très peu de temps durant l'été, ou encore, si des matières organiques ont été empilées durant tout l'hiver sans retournement, il y a de fortes chances que les matières entassées se compactent et s'échauffent très rapidement. Il faut alors effectuer des retournements à tous les trois ou quatre jours, jusqu'à ce que les matières aient une apparence brunâtre ou qu'aucune odeur ne soit perceptible. Ces retournements doivent se faire aussitôt après la formation du tas ou lors de la période de dégel en avril et en mai, dans le cas des accumulations hivernales.

Il est à noter qu'un retournement quotidien n'est pas souhaitable car il ne laisse pas le temps au tas de «chauffer», c'est-à-dire aux micro-organismes d'accomplir leur travail.



Il est par ailleurs tout à fait normal qu'une certaine chaleur se dégage du tas de compost quelque temps après sa formation. Cette chaleur peut atteindre 60°C. Elle provient des activités des micro-organismes et entraîne, entre autres, la destruction des germes pathogènes et des graines de mauvaises herbes.

Par contre, un tas de compost formé sur une longue période, peut ne pas dégager de chaleur car les premiers matériaux seront déjà décomposés lorsque les derniers seront ajoutés. Le compost sera alors d'aussi bonne qualité, mais les organismes pathogènes, parfois présents dans un compost résidentiel et les graines de mauvaises herbes, ne seront pas détruits. On remarque aussi ce phénomène dans les tas de compost très petits.

☛ Humidité

Comme tous les êtres vivants, les micro-organismes ont besoin d'une certaine quantité d'eau pour survivre. Si le taux d'humidité est trop bas, ils travailleront plus lentement; par contre, s'il y a trop d'eau ils seront noyés et de mauvaises odeurs se dégageront du composteur. Le taux d'humidité idéal se compare à celui d'une éponge que l'on vient de presser.

Si le compost est trop sec, on conseille de l'arroser en le retournant. Il est préférable d'arroser plus fréquemment et en petites quantités à la fois. Si de l'eau s'écoule du compost lorsqu'on le presse avec la main, il est trop humide. Ce problème peut être résolu en effectuant seulement un retournement ou en le combinant avec l'ajout de matières sèches, telles que des feuilles.

☛ Carbone et azote

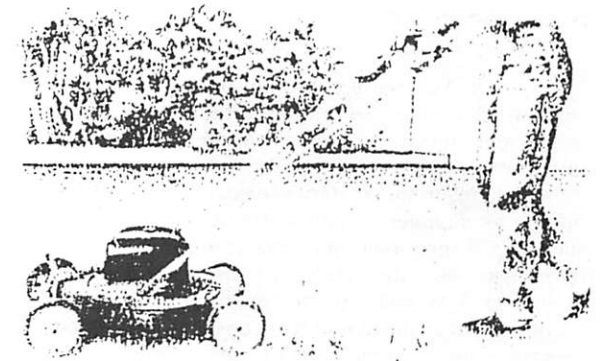
Pour croître et se développer, les micro-organismes utilisent surtout l'azote et le carbone contenus dans les matières à composter. Le carbone sert principalement comme source d'énergie et l'azote comme source de protéines.

L'herbe est une matière riche en azote. En effet, elle a un rapport carbone-azote (C:N) d'environ 20:1, c'est-à-dire qu'il y a 20 parties de carbone pour une partie d'azote. Par contre, les feuilles mortes sont très faibles en azote et ont un rapport C:N de 25 à 80:1. La proportion de carbone-azote conseillée pour favoriser un bon compostage est de 30:1, donc 30 parties de carbone par partie d'azote.

Un excès de matières azotées, combiné à une mauvaise aération, dégage de mauvaises odeurs alors qu'une trop grande quantité de matières contenant du carbone (feuilles mortes, par exemple) ralentit la décomposition.

MATIÈRES RICHES EN AZOTE (habituellement humides)	MATIÈRES RICHES EN CARBONE (habituellement sèches)
Herbe coupée	Feuilles mortes
Déchets végétaux de cuisine	Sciures de bois
Marc de café	Paille de blé
Fumier	

☛ Grosseur des matières compostables



De la même façon que plusieurs petits blocs de glace fondent plus vite qu'un seul gros, plus les matières sont de petites tailles, plus vite elles seront dégradées par les micro-organismes. Ainsi, lors d'une tonte régulière de votre pelouse, vous pouvez en profiter pour déchiqueter les feuilles et les petits branchages qui pourront ensuite être placés dans le composteur. De plus, les déchets végétaux de cuisine peuvent être coupés en petits morceaux à mesure qu'ils sont générés. Cette étape, non obligatoire, sert simplement à accélérer le processus de compostage et peut éviter, dans certains cas, le tamisage du compost mûr avant son utilisation.

☛ Saison froide

À la fin de l'automne et en hiver, le froid et le gel empêchent les micro-organismes de travailler adéquatement, sauf dans le cas de quelques composteurs préfabriqués conçus à cet effet. Cette période de l'année n'est toutefois pas complètement perdue car la matière organique, en gelant, se fragmente et sera plus rapidement dégradée lors du retour de la chaleur au printemps.



Si votre composteur est accessible tout l'hiver, il est possible de continuer d'y accumuler de la matière organique. L'idéal est de placer, à l'automne, une bonne couche de feuilles sur le tas de compost et d'y ajouter les déchets végétaux de cuisine en les enfouissant, au fur et à mesure, au travers des feuilles. Les retournements ne sont pas nécessaires en hiver.

Si par contre votre composteur est inaccessible en hiver, il est suggéré de le couvrir d'une toile de jute ou d'une couche de feuilles afin d'éviter les pertes par ruissellement. L'apport de toute nouvelle matière organique est alors interrompu jusqu'au printemps.

❖ Durée du compostage

Lorsque la majorité du contenu du composteur a un aspect de terre brune ou noire, il est préférable de commencer un nouveau tas si on possède plus d'un compartiment. Si ce n'est pas le cas, on dépose alors de la nouvelle matière organique sur le dessus du tas et on ne retourne que la partie supérieure. Cela évitera de mélanger la matière organique, fraîchement ajoutée, avec la partie inférieure du tas de compost qui est presque prête à être utilisée.

Au Québec, le temps requis pour obtenir un compost de bonne qualité varie entre six et 18 mois, selon la grosseur du tas, les matières utilisées, la fréquence des retournements, le type de composteur, etc. De façon générale, des matières déposées dans le composteur au printemps devraient pouvoir être utilisées au printemps suivant. On reconnaît un compost mûr à son aspect de terre noire ou brun foncé, à l'absence de mauvaises odeurs et à la difficulté de reconnaître les matériaux d'origine. On y retrouve souvent des insectes utiles et des vers de terre qui participent à la décomposition.

❖ Problèmes les plus fréquents

Malgré tous les soins apportés à la formation et à l'entretien d'un tas de compost, il peut parfois survenir quelques petits problèmes dont la solution est la plupart du temps très simple.

SYMPTÔMES	PROBLÈMES	SOLUTIONS
Odeur désagréable.	► Manque d'air ou trop d'eau:	► Retourner le tas et ajouter des matériaux riches en carbone. ► Diminuer l'arrosage ou protéger des pluies abondantes.
Le centre du tas est sec.	► Pas assez d'eau:	► Retourner en ajoutant de l'eau.

Le tas de compost reste froid ou seulement le cœur semble chauffer.

► Volume trop petit:

► Surface exposée à l'assèchement:

► Manque d'azote:

► Ajouter de la matière et retourner.

► Recouvrir d'une toile de jute.

► Ajouter des matières riches en azote.

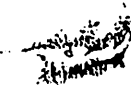
Les insectes nuisibles (ex. mouches) et les animaux sont attirés.

► Mauvais recouvrement des déchets végétaux de cuisine récemment ajoutés ou présence de matières non recommandées:

► Recouvrir constamment les résidus de cuisine avec de la terre, du vieux compost ou des feuilles ou enlever les matières non recommandées.



USAGES DU COMPOST



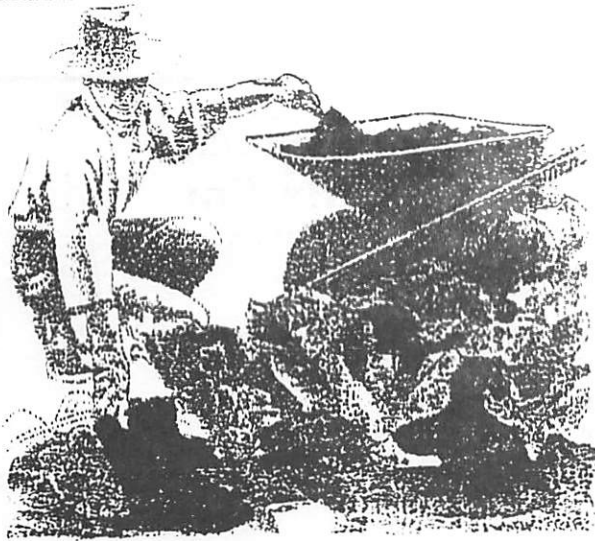
Les usages du compost varient selon sa maturité. N'étant l'équivalent ni du terreau, ni de la terre noire ou de la mousse de tourbe, le compost ne peut les remplacer; il permet cependant de les utiliser en moins grande quantité. On peut distinguer deux niveaux de maturation du compost: jeune et mûr.

❖ Compost jeune

Un compost jeune a une couleur foncée, est sans odeur, possède souvent des vers de terre et on peut parfois y distinguer encore l'origine de la matière organique. Ce compost est idéalement utilisé en surface, à l'automne, afin que les minéraux qu'il contient migrent dans le sol. Il sert principalement à conditionner le jardin pour l'année suivante ou comme paillis pour les arbustes et les plantes vivaces.

Il aide également à protéger la terre, retient l'eau et peut aussi prévenir les mauvaises herbes en été. Certaines espèces du potager comme le concombre, la citrouille, le maïs, la rhubarbe et la tomate s'accommodent bien d'un compost jeune. Dans ces cas, le compost peut être enfoui à une profondeur de 1 à 5 cm ou épandu en surface.

Un compost trop jeune peut toutefois brûler les nouvelles plantules ou libérer des toxines néfastes à certaines plantes. Il est donc préférable de ne pas utiliser ce compost dans le jardin avant que la germination n'ait eu lieu et que la plante ne soit solidement établie.



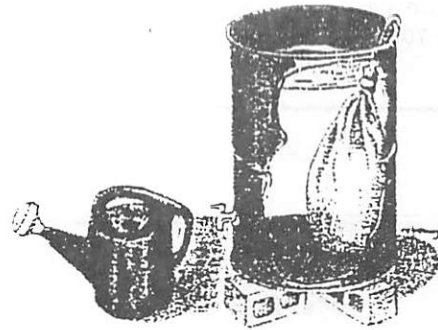
Compost mûr

Le compost mûr est également de couleur foncée, n'a aucune odeur et présente une texture très friable. Cependant, **il est impossible d'y distinguer l'origine de ses composants**. Ce compost a une valeur nutritive un peu moins élevée que le compost jeune et est tout indiqué pour une utilisation printanière. Il peut être intégré dans les plates-bandes, les boîtes à fleurs, les corbeilles suspendues, au pied des arbres, des arbustes et des haies à une profondeur de 5 à 6 cm.

Plusieurs légumes ou herbes du jardin comme le basilic, la carotte, la ciboulette, le haricot, la laitue et l'oignon peuvent profiter d'un compost mûr. On mélange

alors légèrement le compost à la terre. On étendra aussi, avec avantage, une couche de 5 à 10 mm d'épaisseur de ce compost sur un gazon clairsemé ou situé sur fond de sable, afin de mieux retenir l'eau ou comme couche de support avant de semer du nouveau gazon.

On peut aussi en faire un «bouillon vitaminé» servant à arroser les plaques de gazon jaunies ou les plantes d'intérieur. Il est fabriqué en mélangeant, moitié-moitié, du compost mûr et de l'eau, ou encore, en remplissant de compost un sac de jute que l'on trempera dans un grand récipient d'eau.



Dosage du compost

N'étant pas un engrais, mais plutôt un amendement, le compost mûr ne peut pas «brûler» le sol s'il est appliqué en trop grande quantité. Cependant, l'application de grandes quantités n'en améliore pas le rendement. De façon générale, plusieurs petites applications sont préférables à une seule grosse. L'expérience permettra de déterminer les quantités à utiliser pour obtenir de bons résultats.

Quand on a le goût de bien jardiner...

- Capacité de 250 lb.
- Poignées positionnées de façon à vous faciliter la tâche.
- Plateau de rangement pratique.
- Roues larges extra-robustes pour une meilleure stabilité.

CARANT®

Easy Roller^{plus}

CHARIOT DE JARDIN



USINAGE JOLIVET

Spécialités: Bague & Sabot d'enfoncement
Tournage général

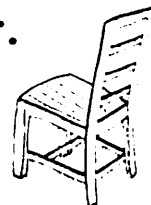
Henri Jolivet

474, Montée-les-Prairies, St-François, Qc - G0R 3A0
Tél. usine: 259-7001 Tél. rés.: 259-2601
Fax: 259-7001

Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

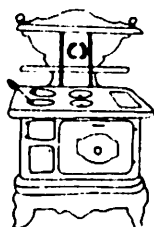
Tél.: 259-7454



Fonderie La Coulée Enr.

Fabrication de pièces en fonte:
de poêle, d'évaporateur
et de machinerie générale

1099, Rang Sud, St-Pierre, Cté Montmagny, QC G0R 4B0



Atelier du Poêle Montminy Enr.

Achat, Vente, Pièces
Réparations de poêle &
fournaies à bois

GERMAIN MONTMINY, prop.

64, Chemin St-François, St-François G0R 3A0

Tél. Usine: 248-4991

Tél. Rés.: 259-7458

BOULANGER DOLAN DENAULT

Notaires et conseillers juridiques

70, rue de l'Anse
Montmagny (Québec)
G5V 1G8

Téléphone: (418) 248-1414
Télécopieur: (418) 248-8944

534, Boul. St-François ouest
St-François (Québec)
G0R 3A0

Téléphone: (418) 259-7317
Heures d'ouverture: lundi à 19 h 00

- Droit agricole
- Droit des compagnies
- Financement d'entreprises
- Droit immobilier
- Droit familial

SERVICES SPÉCIALISÉS:
Service Corporatif PME
Médiation familiale



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) G0R 1E0
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) G0R 1W0
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ ST-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE DU SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 04 Juillet 1994, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Joseph-Aimé Blais et, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
 APPUYE par monsieur Henri Boulet,
 ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 06 Juin 1994 ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 APPUYE par monsieur Henri Boulet,
 ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 06 Juin 1994 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 APPUYE par monsieur Norbert Morin,
 ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

COMPTES A PAYER

Société Canadienne des Postes, envoi xpresspost	3.20
Bureau en Gros, achat d'une machine à transcrire et d'une enregistreuse.	569.73
Société Canadienne des Postes, envoi xpresspost	2.85
Corporation des Secrétaires municipaux du Québec, frais de congrès	240.00
Gérard Boissonneault, honoraires plomberie	308.00
Québec-Téléphone, téléphone bureau municipal et téléphone Garage	411.11
Ministre des Finances, 1er versement Sûreté (Police)	24 118.00
Les Loisirs St-François de Montmagny inc., contribution municipale	5 000.00
Rémi Thérberge, droit de passage Chemin de la rivière	150.00
Gisèle Guimont, achat de fleurs	22.39
Ministre du Revenu du Québec, remise de Juin	2 837.72
Ministre du Revenu National, remise de Juin	2 540.02
C.A.R.R.A., remise de Juin	233.27
Régie Intercommunale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges de juin	874.36
Richard Leblanc, cueillette vidanges de Juin	1 946.37
Hydro-Québec, électricité Pavillon Bédard	84.81
Bureautique Côte-Sud Enr., papeterie et fournitures de photocopieur	77.13

MRC de Montmagny, formulaires de permis et étiquettes supplémentaires rôle d'évaluation	90.97
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel divers	
Garage municipal	229.30
Maison Paroisse	267.35
Égout pluvial	301.98
Camion F-250	1.46
	800.09
Pierre Giguère Consultants Inc., honoraires pour relocalisation de la bibliothèque	1 128.17
Pierre Martin Pharmacien, batteries pour machine à transcrire et enregistreuse	13.21
Philias Blais & Fils Enr., sable et gravier 0-3/4 pour bris d'aqueduc	213.91
Les Automobiles Chabot Inc., réparation camion F-250	131.42
Mack Ste-Foy Inc., pièces camion Mack	182.46
Équipement Bolduc Inc., réparations faucheuse	28.68
Autopoint Inc., pièces	18.79
Garage Denis Guillemette, réparation de tondeuse	20.80
Bureautique Côte-Sud Enr., fournitures de bureau	86.90
Construction R.M.L., asphalte pour bris d'aqueduc 6.07 T.M	830.51
Blondeau Oxygène Ltée., oxygène	53.03
La Coopérative du Journal de L'Orlé Blanc, demande d'appel d'offres (Garage Municipal)	91.89
Vitrierie GR Coté Inc., vitre de souffleur	170.93
AutoPoint Inc., enduit pour camion Mack	7.18
Les Automobiles Chabot Inc., matériel camion F-250	149.64
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel divers	
Voirie	6.36
Camion International	12.74
Atelier	9.55
Aqueduc	12.50
	41.15
Centre Electronique Côte Sud Inc., réparations radios mobiles	51.28
Hydro-Québec, électricité Pavillon Bédard	39.45
Les Pétroles Irving Inc., huile diesel	916.54
T-Tracto, réparation niveleuse	16 948.90
Consultique Groupe Conseil, honoraires conversion réseau éclairage public	14 289.96
FD Formulaires Ducharme Inc., recueil des lois municipales	49.22
Savin Canada Inc., photocopies supplémentaires	215.37
Unibéton, trottoir rue principale	586.87
Blondeau Oxygène Ltée, location mensuelle cylindres pour oxygène	8.69
Société Canadienne des Postes, frais de postes pour envoi extérieur	24.65
U.A.P. Inc., pièces camion international	84.27
Équipement Bolduc Inc., huile et ressorts pour tracteur	49.19
Bureautique Côte-Sud Enr., fournitures de bureau	4.54
Plamondon Camquip Ltée., lame de niveleuse	797.69
S.C.A. de la Rivière du Sud, matériel divers	
Voirie	595.45
Garage	165.01
	760.46
Garage Denis Guillemette, réparation crevaison faucheuse	41.59
Autopoint Inc., filtre à l'huile niveleuse et pelle rétrocavuse	30.31
U.A.P. Inc., pièces pour camion Mack	71.66
Les Automobiles Chabot Inc., pièces camion F-250	169.62
Langlois & Frères Enr., scie pour asphalte	90.33
Blondeau Oxygène Ltée., électrode de fonte	683.17
Albert Bonneau Inc., chloration de Juin	1 417.60
TOTAL :	80 810.05\$

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a en disponibilité dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS LOCAUX

SURVEILLANCE DE CHANTIER

Des soumissions sur invitation ont été demandées à trois firmes d'experts conseils pour la surveillance de travaux de stabilisation et de traitement de surface. Le contrat avait été octroyé à B.M.L. le mois dernier pour le Chemin Les Prairies Est, Les Prairies Ouest et Ste-Catherine. Voici le résultat :

1-	Consultants R.P.R.	
	Surveillance complète et	
	contrôle de la qualité	10 000,00 \$
2-	Noram Experts-Conseils Inc.	2 591,00
3-	Laboratoire de matériaux de Québec Inc.	1 715,00

Comme il y a une certaine disparité au niveau des soumissions présentées, le Conseil décide de retenir la proposition de Noram Experts-Conseils Inc. Le Conseil demande à Noram de travailler de concert avec le Laboratoire de matériaux de Québec (1987) Inc.

Donc pour résumer, Noram se voit confier le mandat de surveillance du chantier et Laboratoire de matériaux de Québec Inc. s'occupera du contrôle qualitatif des matériaux utilisés.

CONSIDERANT QUE les soumissions présentées ne renferment pas toutes les mêmes balises;

CONSIDERANT QUE le Conseil a pu se faire une idée assez précise du travail de surveillance qu'il voulait pour la réalisation de ce contrat;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,

APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud retienne les services de la firme Noram Experts-Conseils Inc. pour la surveillance du chantier sur le Chemin Les Prairies Est, Les Prairies Ouest et Sainte-Catherine.

QUE par contre la firme Noram Experts-Conseils Inc. s'associe avec le Laboratoire de matériaux de Québec (1987) Inc. pour l'aspect qualitatif quant au choix des matériaux requis pour la réalisation de ce contrat.

QUE les firmes retenues soit Noram Experts-Conseils Inc. et le Laboratoire de matériaux de Québec (1987) Inc. soient disponibles au moment où B.M.L. sera prêt à réaliser le contrat de traitement de surface et de pulvérisation sur le Chemin Les Prairies Est, Les Prairies Ouest et Sainte-Catherine.

DEROGATION MINEURE FERME MAGIE

Monsieur Gilles Lamonde veut remplacer le site d'entrepasage actuel des fumiers par une fosse à fumier solide avec purot et toiture. Tout est conforme à la réglementation municipale sauf la distance de la plate-forme par rapport au lot voisin. L'article 5.35.3.2 du règlement de zonage dit que la plate-forme devrait être à 10 mètres du lot voisin ce qui n'est pas le cas sur le plan de localisation de monsieur Lamonde. La raison pour laquelle la plate-forme ne peut être reculée davantage est la présence d'un fossé à proximité. Monsieur Lamonde a complété une demande de dérogation mineure et elle sera entendue dans le cadre d'une assemblée publique le 25 Juillet prochain à 20 h 00. D'ici là, le comité consultatif d'urbanisme se réunira et fera sa recommandation au Conseil municipal.

AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL

La Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a reçu trois soumissions officielles d'entrepreneurs pour l'agrandissement du Garage Municipal suite à la parution d'appel d'offres dans le journal de L'oise Blanche le mois dernier. Voici le résultat :

- | | | |
|----|-------------------------------------|--------------------------|
| 1- | Daniel Coulombe Construction Inc. | |
| | St-Cyrille de L'Islet | 121 278,88 \$ taxes inc. |
| 2- | Alain Guimont, entrepreneur général | |
| | Cap-St-Ignace | 117 506,00 \$ taxes inc. |
| 3- | Constructions G.P. Martineau Inc. | |
| | St-François | 119 506,20 \$ taxes inc. |

CONSIDERANT QUE le projet d'agrandissement du Garage Municipal fait partie du programme d'infrastructures Canada-Québec subventionné à 1/3 pour chacune des parties impliquées;

CONSIDERANT QU'UNE dépense de plus de 50 000,00 \$ doit passer par soumission publique;

CONSIDERANT QUE les soumissions reçues ont été ouvertes publiquement;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 APPUYE par monsieur Norbert Morin,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud retienne la soumission de monsieur Alain Guimont, entrepreneur général du 449, Chemin Bellevue Est à Cap St-Ignace au montant de 117 500,00 \$ taxes incluses.

QUE le début des travaux soit conditionnel à l'acceptation officielle du projet soumis au ministère des Affaires municipales et que la dépense entérinée par le ministère rejoigne le montant de la soumission de l'entrepreneur Alain Guimont.

QUE le début des travaux s'effectuera aussitôt que le règlement d'emprunt sera approuvé par le ministère des Affaires municipales.

ASPHALTE 4IEME RUE EST

Des soumissions sur invitation ont été demandées pour l'asphaltage de la 4 ieme rue est avec en plus les stationnements, ce qui représente environ 425 tonnes métriques. Voici les résultats :

- | | | |
|----|------------------------------|-------------------------|
| 1- | Les Pavages Ray-Ber Enr. | 60.00 \$ tonne métrique |
| 2- | Constructions B.M.L. | 64.95 \$ tonne métrique |
| 3- | Jacques & Raynald Morin Inc. | 67.00 \$ tonne métrique |
| 4- | Pavage Chabot Inc. | 68.00 \$ tonne métrique |

Les pavages Ray-Ber Enr. se sont désistés faute de temps.

CONSIDERANT QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a décidé de faire paver la 4 ieme rue Est cette année;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
 APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud retienne la soumission de Construction B.M.L. pour l'asphaltage de la 4 ieme rue Est pour un coût de 64.95 \$ la tonne métrique.

QUE ce prix comprenne l'achat, le transport, la pose et la compaction du béton bitumineux.

QUE la réalisation de ces travaux soit faite au plus tard le 15 Août prochain.

ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE

Les employés du Garage Municipal aimeraient faire l'acquisition d'une balayeuse. Présentement ils nettoient les lieux avec le compresseur à l'air.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,

APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,

ET RESOLU QUE le Conseil municipal donne son approbation pour l'achat d'une balayeuse et mandate monsieur Gaston Garant pour en effectuer l'acquisition.

PRISES RECHAUFFE-MOTEURS

Deux soumissions sur invitations ont été demandées pour relocaliser des prises réchauffe-moteurs sur la 4 ième rue Est. Voici le résultat :

René Samsen Inc.	3 650.00 \$ tx non inc.
Entreprises Clément Mercier	2 850.00 \$ tx non inc.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,

APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,

ET RESOLU QUE la municipalité de St-François de la Rivière du Sud retient la proposition des Entreprises Clément Mercier Inc. du Cap-St-Ignace pour relocaliser les prises réchauffe-moteurs de la 4 ième Rue Est au prix soumis de 2 850.00\$.

QUE le creusage de la tranchée et le remplissage de celle-ci soient effectués par la Municipalité et soient à sa charge.

QUE la réalisation de ce travail soit absolument réalisé d'ici la fin du mois de Juillet à défaut de quoi la Municipalité pourrait choisir quelqu'un d'autre.

PARTICIPATION AU CONGRES 1994

Les 10, 11 et 12 Août prochains se tiendra le congrès de la Corporation des Secrétaires Municipaux du Québec. Cette année il se tiendra à Sherbrooke et le coût est de 240,00 \$ pour l'inscription.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri boulet,

APPUYE par monsieur Norbert Morin,

ET RESOLU QUE le Conseil municipal autorise le secrétaire Trésorier, monsieur Yves Laflamme à participer au congrès de la Corporation des Secrétaires Municipaux du Québec les 10, 11 et 12 Août prochain à Sherbrooke.

L'avis de motion portant le numéro de résolution 99-1994 est annulé et va être remplacé par ce qui suit.

AVIS DE MOTION POUR BIBLIOTHEQUE

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,

APPUYE par monsieur Henri Boulet,

ET RESOLU QU'UN avis de motion est présenté pour effectuer un règlement d'emprunt de l'ordre de 47 000,00 \$ pour la relocalisation de la bibliothèque dans la sacristie.

AVIS DE MOTION POUR AGRANDISSEMENT GARAGE MUNICIPAL

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,

APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,

P
r
o
c
ès
v
e
r
b
a
l

A
F
F
A
I
R
E
S
M
U
N
I
C
I
P
A
L
E
S

ET RESOLU QU'UN avis de motion est présenté pour effectuer un règlement d'emprunt dans le cadre du programme travaux d'infrastructures Canada-Québec pour l'agrandissement du Garage Municipal de l'ordre de 50 000,00 \$.

DEMANDE A HYDRO-QUEBEC

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal mandate le secrétaire pour qu'il fasse les démarches nécessaires auprès d'Hydro-Québec pour l'installation de lumières au sodium dans la Rue du Moulin et dans la 4 ième Rue Est.

RESOLUTION D'APPUI

Monsieur Renaud Forgues a demandé une subvention au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec l'an passé pour l'érection d'une citerne à fumier liquide.

Comme la construction de la citerne n'a pas été réalisée parce que le terrain était trop mou, Monsieur Forgues a dû recommencer ses démarches cette année auprès du ministère. Il est présentement en attente d'une réponse.

CONSIDERANT QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud ne veut pas que monsieur Renaud Forgues se retrouve dans la même situation que l'année dernière;

CONSIDERANT QUE la situation avait été expliquée par monsieur le maire Jacques Dumas à l'époque auprès des gens du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à savoir pourquoi la citerne n'avait pu être érigée;

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud demande au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec d'accélérer le processus afin que monsieur Renaud Forgues du 386, Chemin St-François Ouest, puisse obtenir sa subvention afin d'ériger sa citerne cette année.

DEMANDE A LA C.P.T.A

CONSIDERANT QUE la demande présentée par monsieur Ghislain Allaire du 740, Chemin de la Rivière du Sud est conforme;

CONSIDERANT QUE l'aliénation de la partie visée par la demande soit 6100 pi.² ne vient nullement nuire à l'agriculture;

CONSIDERANT QUE présentement ce résidu de terrain est déjà entretenu par l'intéressé;

CONSIDERANT QU'IL est en partie en pelouse et que l'on y cultive un jardin et qu'on entend le conserver ainsi;

CONSIDERANT QUE ce résidu de terrain n'est pas utilisé par le demandeur monsieur Ghislain Allaire;

CONSIDERANT QUE l'accessibilité au résidu de terrain en question est réduite pour l'accès avec de la machinerie agricole;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud appuie la demande de monsieur Ghislain Allaire résidant au 740, Chemin de la Rivière du Sud concernant un résidu de terrain couvrant environ 6100 pi.² et faisant partie du lot P-154 parce que cela ne peut nuire à l'agriculture.

ETUDE POUR FUSION DE SERVICES

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
 APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de St-François de la Rivière du
 Sud fasse faire une étude portant sur la fusion des services
 municipaux.

CORRESPONDANCEMinistère des Affaires municipales

- Réception de la compensation de plafonnement pour la remise des chemins de 26 683,00 \$
- Réception d'un montant de 2 600,00 \$ en paiement d'une compensation tenant lieu de taxes municipales. Cette somme est un acompte de 50 %, le reste suivra plus tard.
- Dans le cadre du programme «travaux d'infrastructures Canada-Québec», le ministre monsieur Claude Ryan annonce officiellement que les deux projets présentés soit l'agrandissement du Garage Municipal, la rénovation et l'amélioration des infrastructures des loisirs sont acceptés. Au cours des prochains jours, un protocole d'entente devra être signalé par la Municipalité et le ministère.

MINISTÈRE DES TRANSPORT

Le ministère délégué aux Transports, monsieur Gaston Blackburn informe que St-François de la Rivière du Sud se voit accorder une subvention de 65 000,00 \$ échelonnée sur deux années budgétaires pour les travaux à venir de traitement de surface et de pulvérisation sur le Chemin Les Prairies Est, Les Prairies Ouest et Sainte-Catherine. Un premier versement de 30 000,00 \$ sera versé pendant l'exercice financier 1994-1995 et le solde de 35 000,00 \$ sera remis au cours de la période budgétaire de 1995-1996.

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Madame Liza Frulla Hébert, ministre de la culture, annonce qu'une subvention au montant maximal de 46 766,00 \$ (50 % du projet) sera accordée afin de relocaliser la bibliothèque de St-François de la Rivière du Sud dans la sacristie et d'acquérir les équipements nécessaires à son bon fonctionnement.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
 APPUYE par monsieur Norbert Morin,
 ET RESOLU QUE la séance soit levée.

La séance se termine vers vingt-deux heures.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.

SOLUTIONS DE LA PAGE 11 , CATÉGORIE

1. ALLIAGE	5. COPIE	9. CORRIGER	13. ESPACE	17. GRAPHIQUE
2. MESURE	6. ERREUR	10. LETTRE	14. CADRAGE	18. MATERIEL
3. CLAVIER	7. BAREME	11. BOURRER	15. EDITEUR	19. SCEAU
4. ARTISAN	8. ECRIVAIN	12. CARACTERE	16. DOCUMENT	20. SERIE

MINI-DÉTENTE: FICTION

Transport d'animaux

**Pierre Boulet, prop.
Montmagny, tel: 418 248 6150**



Transport pour vaches, veaux ou taureaux

ou

Achat de vaches, veaux ou taureaux



En tout temps : cell: 418 248 7505

RÉJEAN CLOUTIER MASSOTHÉRAPEUTE**MASSAGE SUÉDOIS - BAIN TOURBILLON**

Nous traitons: • Bursite • Nerf sciatique
• Tendinite • Mal de dos


 Découpez
OBTENEZ
5,00\$ de rabais
 (Valde du 1 août au 1 septembre 94)
 1 coupon par client

Membre de

 l'Association des
 Massothérapeutes
 du Québec

158, Ch. Morigeau
 St-François, Cté Montmagny
 Pour rendez-vous: **259-2569**

Petites annonces**DIVERS**

Poêle à bois "Lab 30", pour garage ou chalet.
Tél.: 243-2260

OFFRE DE SERVICE

Nouvelle représentante "Avon" à St-François.
Demander Denise pour commander:
Tél.: 259-2982

Tous ceux et celles qui ont des
"petites annonces" à nous communiquer,

appelez Jocelyne Roy
à 259-2114

ou

envoyez à
C.P. 321

St-François, Montmagny - GOR 3AO

PROMOPRIX**Pierre Martin**

534, Ch. St-François O.

St-François - GOR 3AO

TÉL.: 259-7728**LA CONTRACEPTION DANS LES ANNÉES 90**

- Environ 45% des femmes en âge de concevoir se servent d'une méthode active quelconque de contraception.
 - Les méthodes actives de contraception comprennent la pilule, le diaphragme, la mousse, les suppositoires vaginaux et les condoms
 - Le stérilet et la stérilisation ne sont pas des méthodes "actives" de contraception, puisqu'elles exigent une intervention médicale.
 - L'activité sexuelle a augmenté au cours de l'année chez 18% des femmes qui ont eu recours à une forme de contraception quelconque.
 - Le degré de satisfaction chez les femmes qui prennent la pilule est élevé (92%).
 - L'usage de la pilule est à son plus fort niveau depuis 1975; 28% de toutes les femmes qui recourent à la contraception prennent la pilule.
 - Les femmes prennent la pilule pendant 4,8 ans en moyenne, et s'en servent plus tard dans leur vie. Les femmes de l'après-guerre qui sont des non-fumeuses en santé prennent la pilule à faible dose moderne jusqu'à la ménopause.
 - Les utilisatrices de stérilet (98%) sont plus satisfaites de leur méthode de contraception que tout autre groupe d'utilisatrices de moyens contraceptifs.
 - Les stérilets modernes sont très efficaces et beaucoup plus sûrs que leurs prédécesseurs. Les femmes qui se servent d'un stérilet sont dans la trentaine ou la quarantaine (89%) et les deux tiers d'entre elles sont mariées et ont des enfants.
 - Certaines femmes (18%) ont associé le condom à leur méthode régulière de contraception pour mieux se protéger contre les maladies transmises sexuellement (MTS).
 - Le condom est la deuxième méthode active la plus utilisée (15%) après la pilule (28%). C'est aussi la plus populaire auprès des femmes âgées de 18 à 29 ans.
 - La consultation avec son médecin est la meilleure façon pour une femme de prendre une décision éclairée sur la forme de contraception à utiliser.
- Pour de plus amples renseignements sur la contraception, consultez votre pharmacien.

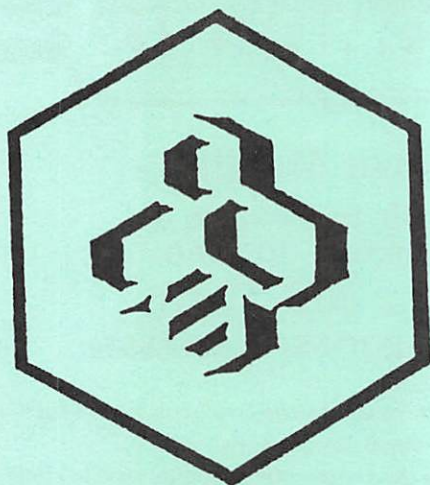


Pierre Martin

HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
MAR.MER.JEU.: 9h à midi • 13h30 à 17h
VENDREDI: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

POUR CERTAINES INSTITUTIONS
CE QUI EST IMPORTANT
C'EST VOTRE
CAPITAL
POUR NOUS CE QUI EST
CAPITAL
C'EST VOTRE
INTERET

**La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny**

Siège social
526, chemin St-François
Ouest
Saint-François (Québec)
GOR 3AO
Téléphone: (418) 259-7786
Fax: (418) 259-7787
LÉON JALBERT,
DIRECTEUR

Desjardins l'incroyable force de la coopération